

Liberté, égalité, fraternité

Accusé de réception en préfecture 004-210400941-20230223-DEL-2023-003-DE Date de télétransmission : 24/02/2023 Date de réception préfecture : 24/02/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

Département des Alpes-de-Haute-**Provence**

Arrondissement de Forcalquier

> Canton de Valensole

Commune de **Gréoux-les-Bains**

Nombre de conseillers

En exercice: 23 Présents:

17

Votants:

22

Date de convocation 17 février 2023

Séance du 23 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à neuf heures, Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul AUDAN, Maire.

Présents:

Mesdames Danielle CASALE, Michèle COTTRET, Josette LAUVERGNIAT, Anne-Marie PERRON, Nathalie PONCE-GASSIER, Mirjam REINHARD, Joëlle TEBAR, Nicole VENTEUX.

Messieurs Paul AUDAN, Vincent BLACHERE, Michel BRIFFAUD, Laurent HOTTIER, Thierry LATIL, Pierre LUCAS, Raymond MAZZOLENI, Alain ROUX, Mathieu SOLDA.

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Jean-Philippe BARTOLOTTA à Monsieur Paul AUDAN, Monsieur Swen BUHLER à Monsieur Laurent HOTTIER, Madame Olivia BURLES à Monsieur Vincent BLACHERE, Monsieur Jérôme DUPUY à Madame Michèle COTTRET, Madame Monique HOURS à Madame Josette LAUVERGNIAT.

Absents:

Madame Françoise MARQUE

Secrétaire de séance : **Monsieur Laurent HOTTIER**

OBJET : Désignation d'un membre représentant la commune à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Verdon

Rapporteur : Paul AUDAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Considérant le courrier de la CPTS du Verdon reçu le 18 décembre 2022 sollicitant la commune, afin de désigner un représentant communal pour assister au groupe de travail « attractivité du territoire »:

Considérant que l'objectif de ce groupe est de contribuer à l'attractivité environnementale, médicale et soignante du territoire. Le but étant d'attirer des soignants en nombre suffisant pour assurer l'essentiel des missions de soins :

Considérant que l'investissement des collectivités territoriales aux côtés des soignants est nécessaire :

Considérant que l'adhésion est gratuite ;

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu, et après délibération à l'unanimité :

DESIGNE Madame Josette LAUVERGNIAT en tant que représentante de la commune au sein de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Verdon,

Délibéré à Gréoux-les-Bains, Le 23 février 2023

Signé, Le 23 février 2023

Publié sur le site internet de la mairie :

Le 2 4 FEV. 2023



Paul AUDAN

Le secrétaire de séance,

Laurent HOTTIER